

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2025-077

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 novembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Martine BIARD ; M. Nicolas DE GARILHE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Claude LARDY ; Mme Patricia GARCIA ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Thibaut LE NORMAND ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-José GARCIA donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Emile COHEN donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Vincent FRIDRICI donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS.

Membre absent : M. Jérôme FRANÇOIS

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 32

OBJET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Il proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications de fond, selon les modalités suivantes :

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20251112-DELIB_2025-077-DE
Date de télétransmission : 19/11/2025
Date de réception préfecture : 19/11/2025

Modification de la durée hebdomadaire prévue :

Emploi	Cadre(s) d'emploi autorisé(s)	Grade(s) minimum prévu(s)	Grade(s) maximum prévu(s)	Cat.	Pôle/ Secteur	TC / TNC
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	DAECS	TNC 0.42 > TNC 0.32
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	DAECS	TNC 0.32 > TNC 0.37
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	DAECS	TNC 0.6 > TNC 0.51
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	DAECS	TNC 0.88 > TNC 0.72
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	DAECS	TNC 0.71 > TNC 0.41
Gestionnaire Finances	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	Ressources	TNC 0.8 > TC
Gestionnaire commande publique	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	Ressources	TNC 0.8 > TNC 0.6

Soit 7 modifications.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L.313-1 ;

Vu la délibération n°2025-047 du 9 juillet 2025 ;

Vu le tableau des emplois permanents de la collectivité au 9 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial rendu le 14 octobre 2025 ;

La Commission Ressources Humaines réunie le 17 octobre 2025, entendue ;

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20251112-DELIB_2025-077-DE
Date de télétransmission : 19/11/2025
Date de réception préfecture : 19/11/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 32 voix pour,

- Actualise le tableau des emplois permanents de la Commune tel que défini ci-dessus.
- Dit que les charges de personnels relatives aux effectifs de la Commune d'Écully sont prévues chaque année au chapitre 012 du budget concerné.

Ainsi délibéré,

A Écully, le 12 NOV. 2025

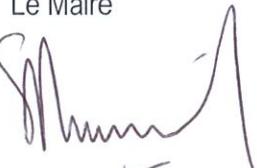
Le Secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Certifié exécutoire le

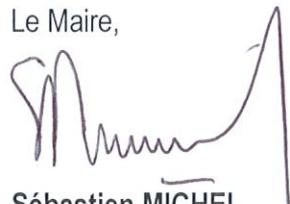
Le Maire



Sébastien MICHEL

19 NOV. 2025

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20251112-DELIB_2025-077-DE
Date de télétransmission : 19/11/2025
Date de réception préfecture : 19/11/2025